

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURTArrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
ReimsExtrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 22 décembre 2017.

Par suite d'une convocation en date du 14 décembre 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jean MICHEL, Gérald MABILE, Maurice ENGELMANN, Xavier CULEUX, Grégoire MAZZINI, Thierry PROLA, Philippe LEVEAUX.
présents	8	Absents excusés : Pierre CARRE qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM, Michel BACARISSE qui donne pouvoir à Xavier CULEUX.
votants	10	Absent : Jacky LESUEUR.
Délibération n°	31/2017	Secrétaire de séance : Jean MICHEL.

Objet : DEFIBRILATEUR.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que des formations aux premiers secours ont été dispensées auprès des habitants. Pour faire suite à ces formations, il avait été envisagé l'achat d'un défibrillateur. Les différents devis sont présentés au conseil municipal. Une des sociétés propose ce produit en location. Le conseil municipal échange sur les différents devis.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le conseil municipal,

DECIDE de louer le défibrillateur.

AUTORISE le maire à signer le devis ainsi que toutes les pièces administratives qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 22 décembre 2017
Le Maire,
Patrick DAHLEM



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte-tenu de son envoi à la Sous-préfecture de Reims
le 4 janvier 2018 et de sa publication le 4 janvier 2018